

N°DEC-2023-170

## DÉCISION DU MAIRE

### MARCHÉ N°2023M12 DE LOCATION ET DE MAINTENANCE D'UNE MACHINE À AFFRANCHIR ET D'UNE MACHINE À MISE SOUS PLIS

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2023-44 du Conseil Municipal du 5 avril 2023 modifiée, portant budget 2023 ;

VU ensemble les documents de consultation des entreprises et l'avis d'appel public à la concurrence du 7 juillet 2023 ;

VU les candidatures et offres reçues et leur analyse conformément au règlement de la consultation ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé de confier à un prestataire privé la location et la maintenance d'une machine à affranchir et d'une machine à mise sous plis.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire l'entreprise PITNEY BOWES, pour un montant annuel arrêté à la somme de 6 000 € entendue hors taxes.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à passer le marché avec ledit groupement d'entreprises et à signer toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : Le présent marché débutera dès sa notification et est conclu pour une durée d'un an éventuellement renouvelable 3 fois au maximum.

**Article 4** : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours et seront prévus aux budgets des années suivantes couvrant la période complète d'exécution du présent marché.

**Article 5** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 8 septembre 2023.

Le Maire,



Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le **12 SEP. 2023**  
Et de sa publication le **12 SEP. 2023**

*Pour le Maire et par délégation :*  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS

---

---

---